



Pour diffusion immédiate

Piste cyclable du chemin de la Côte Sainte-Catherine : Mesures étudiées pour améliorer la sécurité aux intersections

Outremont, le lundi 19 octobre 2009 – La Direction de l'arrondissement d'Outremont évalue selon un processus méthodique la sécurité aux intersections de la piste cyclable du chemin de la Côte-Sainte-Catherine entre l'avenue Vincent d'Indy et l'avenue Villeneuve. Cette décision prise par le Conseil d'arrondissement à son assemblée du 1^{er} octobre dernier découle des observations effectuées par ses fonctionnaires, des commentaires formulés par des citoyens et d'une analyse faite par le Service de police de la ville de Montréal (SPVM).

« Nous avons augmenté la présence policière près de la piste cyclable; les policiers à vélo ont patrouillé plus de 1 800 heures et les cadets plus de 600 heures sur le territoire du poste de quartier 24, » a précisé le commandant Vincent Richer. « La cavalerie de la police est également venue nous prêter main forte en patrouillant la piste cyclable. Au total, plus de 150 contraventions et 400 avis ont été remis à des cyclistes ».

Comme il y a place à l'amélioration même pour une piste sécuritaire, la Direction de l'arrondissement a mis sur pied un comité technique d'experts en circulation afin d'identifier les mesures qui permettront d'accroître la sécurité pour tous les usagers. La circulation aux abords et sur la piste cyclable ne sera pas affectée par l'évaluation qui devrait être réalisée dans les prochaines semaines.

-30-

Renseignements :
Sylvain Leclerc
Arrondissement d'Outremont
Tél. : 514-495-6281